

Directeur: GILBERT LaRUE.

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campenon.)

VOL. XX — No 1000

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 19 MARS 1932

Abonnement: \$2.50 par année Temp.: Beau et frais

L'Honorable Rinfret en campagne

COMME QUOI LA CRISE N'EST QU'UNE FILLE DE LA FOLIE

Les observateurs superficiels pourraient croire, à l'heure actuelle, que tous les hommes d'affaires sont pessimistes, alors qu'il n'en est rien. Il y a des hommes d'affaires et hommes d'affaires, comme il y a des avocats et avocats, médecins et médecins. Les hommes d'affaires qui ne se sont jamais emballés sont unanimes à proclamer: — Les affaires pourraient être meilleures, certes, mais elles pourraient aussi être beaucoup plus mauvaises. Qu'un recul fut inévitable et même nécessaire, c'était entendu; et M. Romulus LaSalle, le grand marchand de chaussures, nous ouvre là-dessus des perspectives illimitées. Dans la "Presse" M. LaSalle déclare: — Nous avons fait machine arrière depuis 10 ans, et il ne faut pas s'en plaindre, car c'était nécessaire... En 1921-22, au temps de la folle inflation, on payait dans l'Est, de \$10 à \$18 une paire de souliers pour messieurs. Quant à ces dames, dans le même quartier, toujours, elles payaient, sans perdre le sourire, \$20 et \$22 leurs mignons souliers que la mode voulait ajourés, découpés, décolétés, avec des semelles si minces qu'il n'y entrerait pour ainsi dire pas de cuir. J'ajoute que l'impôt de 10 pour cent sur les ventes venait encore majorer les prix. — Vous croyez, poursuit mon interlocuteur, que les gens ne déboursaient qu'en rechignant ces sommes jugées exorbitantes aujourd'hui? Mais pas du tout, je vous le jure. Neuf fois sur dix les petits jeunes gens me demandaient si je n'avais rien de mieux. — Il y a mieux, mais plus cher, répondais-je. — Croiriez-vous que la plupart retroussaient comme on dit la babine sur des chaussures de \$10? — Si je leur demandais des prix pareils aujourd'hui, il va de soi qu'ils trouveraient que je vais un peu fort. C'est la preuve que les temps sont changés. Ils gagnent moins, c'est vrai, mais la marchandise est meilleur marché. Depuis dix ans la baisse a atteint 25 pour cent sur la chaussure moyenne et 50 pour cent sur la chaussure de luxe. Je vends la chaussure moins cher, mais je la paie meilleur marché: cela revient au même, pour moi comme pour eux. Beaucoup, qui se plaignent de la dureté des temps actuels, ne devraient-ils pas se demander pourquoi, au lieu de pratiquer l'économie, la sacro-sainte économie, ils jetaient leur argent aux quatre vents du ciel pendant les quelques années où celui-ci était si abondant? JUSTINIEN

L'HON. FERNAND RINFRET N'ATTEND PLUS QUE LA MISE EN NOMINATION POUR DECLANCHER UNE VIOLENTE CAMPAGNE CONTRE SON ADVERSAIRE LE MAIRE HOUDE. — CELUI-CI EN EST REDUIT A DE FAUX TEMOIGNAGES POUR TENIR LA CAMPAGNE

Bien que les "houdistes" annoncent une guerre au couteau à partir du 22 mars, jour de la nomination, jusqu'au 4 avril, jour de l'élection, il ne paraît pas que ces faux braves soient pour créer une grande impression. Pendant que l'hon. F. Rinfret devient de plus en plus virulent, Camillien semble se concentrer dans sa maison de la rue Saint-Hubert, où il reçoit nombre de ses amis, "gangsters" et "bootleggers" pour la plupart. C'est sans doute que l'homme à la grande hernie et aux hémorroïdes fécales avait assez de s'occuper de ce qui lui faisait mal sans s'occuper de ce qui faisait mal aux autres de l'électorat. Les affidavits qu'ils ont déjà essayé d'obtenir contre l'ex-secrétaire d'Etat ont fait faux bond comme on peut le faire dans n'importe quel question d'importance. Camillien Houde a sans cesse affectionné la fréquentation de la pègre; on se demande pourquoi il changerait aujourd'hui, puisque ça ne le change de rien. Il est amusant de voir à quelles vagues insinuations nos guérisseurs ont à répondre, pendant que des mois et des mois ils n'avaient qu'à répondre à de précises insinuations. L'un de ces accusateurs italiens de l'hon. F. Rinfret, sans doute par acquit de conscience, a été retrouvé à Hull, cent milles plus loin, un anniversaire que vous voudrez avoir comme le plus précieux des cadeaux. OBSERVATOR

LES GUITARES S'EN VONT D'HAWAÏ

Dans ces îles les anciennes coutumes comme partout ailleurs, tendent à disparaître.

Les îles Hawaï gagnent en confort ce qu'elles perdent en charme. Elles s'américanisent. Honolulu, par exemple, perd de plus en plus son caractère de ville indigène pour devenir une ville cosmopolite, conçue et bâtie selon les formules en cours sur le continent. On ne voit plus, dans les rues ou sur les places publiques, ces jolies danseuses à la peau cuivrée, si gracieuses dans leur léger costume, danser la "upa-upa" au son éternel et doux des guitares monodores. On en montre encore aux touristes, il est vrai, mais dans des cabarets américains où les compagnies de navigation et de tourisme en conservent par amour de leur couleur locale et aussi, pour que les catalogues de publicité ne mentent pas trop. Une jeune fille qui habite Honolulu, étant de passage à Montréal et logeant à l'Hôtel Windsor, confiait vendredi dernier à un journaliste, au cours d'une conversation, quelques-unes des réflexions mélancoliques que lui suggère la transformation de ces belles îles où la nostalgie de l'inconnu emporte parfois nos imaginations. Selon Mlle V. M. Dominus, la vie là-bas, si elle perd un peu de sa chaleur, a conservé un grand charme et les progrès qui lui ont fait faire la civilisation, s'ils ont chassé une partie du pittoresque, y ont apporté de nombreuses commodités fort appréciables dans ces climats tropicaux. Pour ce qui est des histoires terribles, qui, depuis quelque temps, défrayent la chronique mondiale au sujet de ces îles, notre interlocutrice nous a dit qu'elles avaient pour base des cas isolés et que les circonstances particulières qui avaient enveloppé un de ces cas, ainsi que la nationalité de plusieurs de leurs acteurs avaient plus fait pour la publicité de la chose qu'un massacre général de la population indigène.

Celle-ci est d'ailleurs très faible. Sur un peu plus de 360,000 habitants les îles Hawaï ne comptent plus guère aujourd'hui que 35,000 hawaïens. Le reste de la population est composée de blancs et de jaunes.

LE VIN EN PILULE

Utiliser le plus possible en France le raisin, qui y pousse comme sur sa terre préférée, est oeuvre nationale. Pousser à la "cure de raisin" est donc seulement un devoir biologique, mais aussi, pour nous, une vérité économique. Ainsi pense M. Louis Forest, qui ajoute, dans le "Matin":

La preuve que le public mord à cette grappe juteuse, on la trouve aujourd'hui d'une façon indiscutable dans la noble et bonne vieille ville d'Avignon. Le 23 août, une station uvale y a été inaugurée par M. Dougarche, directeur de l'Office international du vin. Une vendeuse fut chargée de distribuer et de presser le raisin. Huit jours après elle n'y suffisait plus. Il fallait lui adjoindre deux aides; à certaines heures, elles ne savaient plus où donner de la tête. On est arrivé à vendre aux passants jusqu'à 700 kilos de raisin par jour. Entre 11 heures et midi, toutes les tables de la station uvale sont occupées. Fait notable: les touristes français et étrangers qui remontent du Midi s'arrêtent pour consommer le raisin ou son jus tout frais. Sur le pont d'Avignon, on ne fait donc pas que danser: on absorbe aussi, comme cours de désinfection extraordinaire, le liquide savoureux et vitaminé qui a fait dire à je ne sais plus qui qu'un grain de raisin, en somme, c'est du vin que le bon Dieu a mis en pilule!

UN MOINE BOUDHISTE A BERLIN

Un missionnaire bouddhiste est arrivé récemment à Berlin. Il se nomme Tchaou-Koung. A peine débarqué, il a lancé un message où on lit notamment: "Le moine, serviteur dévoué du Très-Haut, est contraint à respirer l'air infect de l'Europe, mais bientôt, viendra d'Orient le vent purificateur..." Interviewé, Tchaou-Koung, qui parle allemand à la perfection, a déclaré: "Sur les bords de la Sprée devra bientôt s'élever un temple immense. Ce sera la première pierre (sic) du majestueux édifice que sera le bouddhisme européen."

LE COMMUNISME A L'ELYSEE

Sept jeunes soldats affiliés à Moscou sont découverts dans les bureaux du président Doumer.

Paris, 19. — Les journaux d'habitude plus prolifiques, se sont tus — sauf un hebdomadaire — sur un incident grave qui a eu lieu à l'Élysée, où on a découvert, il y a quelques jours, une cellule dans le bureau militaire de M. Paul Doumer. Comment une cellule rue Saint-Honoré? Ni plus ni moins. Dans ce bureau militaire travaillent sept jeunes soldats choisis parmi les meilleurs du gouvernement militaire de Paris.

Or, on est parvenu à savoir — comment? je n'en sais rien — que ces sept jeunes gens étaient tous affiliés au parti communiste. Cela paraît un peu fort et on comprend très bien qu'on ait essayé de ne pas faire de bruit autour de cette singularité africaine. Ces jeunes soldats étaient en correspondance avec Moscou. Un, passe encore, mais sept et tous délégués par leur parti à l'Élysée! Que voulaient-ils donc faire et que pouvaient-ils faire?

Là-dessus, la police est muette; l'entourage du président assure qu'il ignore tout de cette singulière aventure et c'est probable, aussi ne peut-on rien dire. Mais quelqu'un est tout de même au courant puisque ces sept jeunes secrétaires ont été changés en même temps. L'un, qui paraissait être le chef, a été envoyé dans une petite garnison des Basses-Alpes, à Briançon, et les six autres ont été dispersés en province.

Cela est inquiétant, non parce qu'il s'est trouvé sept partisans de la faucille et du marteau dans un poste de choix, mais parce qu'on n'en a rien dit.

Si cela est possible dans les sections privilégiées de l'École militaire, que doit-il donc se passer dans les régiments ordinaires? C'est surprenant, tout de même.

Déjà, du temps de M. Gaston Doumergue, il y avait eu un incident plus grave et dont la police la plus secrète n'a jamais voulu convenir. Ça ne se passait pas dans le palais lui-même, mais à côté. Tout le monde savait, à Paris, que l'ancien président de la République avait l'habitude de sortir seul tous les matins, vers huit heures, par la petite porte dérobée de l'avenue Marigny et d'aller se promener à sa guise; souvent il se rendait chez une vieille amie et même chez celle qui est aujourd'hui Mme Doumergue.

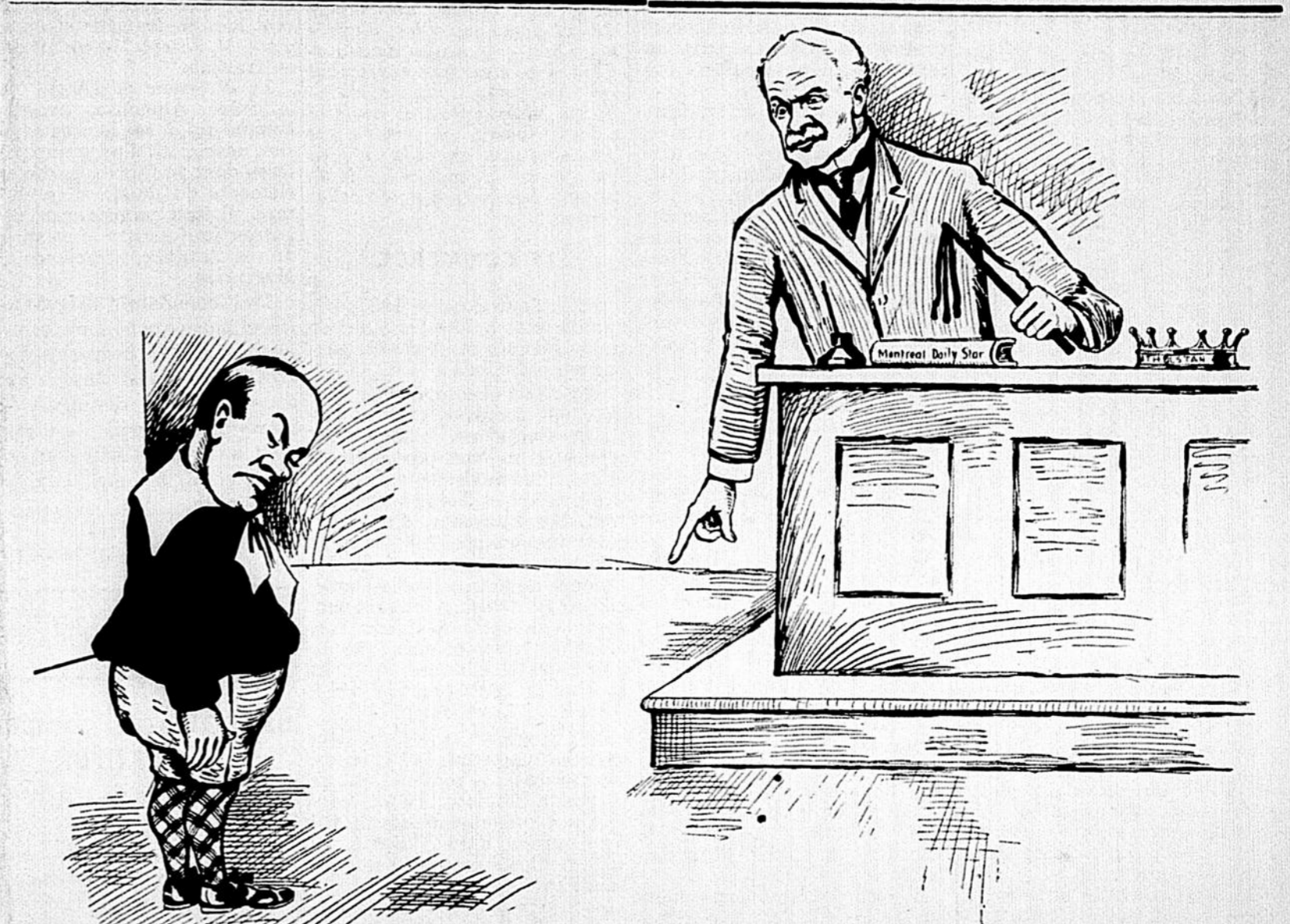
Or, profitant de cette circonstance, les révolutionnaires avaient conçu le projet rocambolesque d'enlever le président en avion pour le transporter je ne sais où. Pendant huit jours, l'avion, petit modèle, attendit sous pression dans un grand garage des Champs-Élysées; mais le manège fut découvert à temps par les agents chargés de la surveillance spéciale du président et cette incroyable aventure n'eut pas de suite.

LA VAGUE DE CRIMES EN ANGLETERRE.

Le juge Mac Cardie, de la Cour d'assises de Leeds, a déclaré dernièrement que jamais, depuis plus de soixante ans, il n'y a eu autant de crimes en Grande-Bretagne. Ce magistrat est d'avis que la répression n'est pas assez sévère et que les tribunaux se montrent trop souvent indulgents pour les criminels dont la plupart ne sont pourtant dignes d'aucune pitié. Le crime a actuellement rarement pour cause l'ivrognerie ou la pauvreté, dit Mac Cardie qui voit motifs de la recrudescence de la criminalité: la jalousie du prochain, des appétits de luxe grandissants, la vanité et enfin la colère brutale.

LA BIGAMIE

Pourquoi, en France, où la bigamie n'est pourtant pas usuelle, les bigames sont-ils automatiquement acquittés? — Que voulez-vous, disait, l'autre jour, M. Louis Martin, lorsque les jurés trouvent devant eux deux femmes qui l'implorent, ils ne peuvent pas être plus royalistes que... les reines et elles acquittent le mari des deux femmes. Aussi le sénateur du Var vient-il de déposer sur le bureau du Sénat une proposition tendant à enlever au jury le droit de juger les bigames qui seraient justiciables du tribunal correctionnel, lequel appliquerait une peine de six mois de prison. Ce n'est vraiment pas cher!



Lord Atholstan. — Ecoute, mon petit Houde, ce que je vais te dire. Tu es un "bad boy" et je ne suis pas pour te donner de l'argent indéfiniment. Tu ne fais semblant d'attendre les travaux de la semaine qu'à présent tu empêches les travaux de se poursuivre. En tout cas, ne compte pas sur moi pour obtenir un traitement et à présent tu empêches les travaux de se poursuivre.



"PYJAMA" MATHIEU EDILE "HOUDISTE"

Grotesque façon de cet administrateur de la ville de Montréal de se moquer des "capitalistes".

LES METAMORPHOSES D'UN SOCIALISTE

Le "houdisme" aura depuis belle lurette disparu de l'hôtel de ville qu'on en parlera encore comme d'un opéra bouffe ayant coûté fort cher aux propriétaires montréalais, spectateurs malgré eux.

Parmi les exécutants de cette énorme bouffonnerie fut l'échevin-commissaire Alfred Mathieu, surnommé "Pyjama", parce qu'en effet il lançait le "pyjama" municipal.

Les gens au courant de la chose civique savent que ce brillant édile fut contre le lait pasteurisé, contre l'avance de l'heure et contre plusieurs autres avances.

D'autre part, en juin 1930, alors qu'il venait d'être élu à l'exécutif, il était teinté d'une forte couleur de socialisme et nourrissait contre les "capitalistes" une haine vigoureuse perdue au contact des "p'tits mille" qu'il retire depuis de sa charge, laquelle lui a permis de s'installer dans une maison de ville et une maison de campagne très cossues.

Ce fut ce grotesque personnage que l'administration "houdiste" choisit, en juin 1930, pour être le chef de la délégation envoyée à Terre-Neuve avec l'Union des Municipalités de la province de Québec.

Alors, rien ne réjouissait plus son âme révolutionnaire que de se moquer de ces infâmes bourgeois, de leurs conventions sociales, de leurs "prétentions à la distinction", comme il disait.

A l'en croire, les "ouvriers" devaient se croiser les bras et les "capitalistes" gratter les rues. C'est pourquoi, au congrès "mouvant" des municipalités, il voulut donner à ces derniers une leçon qu'un mien ami

me narra en ces termes: C'était grand diner de gala, sur l'"Arcadian" (le luxueux bateau de la mission), suivi d'un bal, et je n'ai pas besoin de l'annoncer, mon cher Mistigris, qu'en l'honneur de ces dames, parées de leurs plus brillants atours, ces messieurs avaient endossé qui son habit, qui son tuxedo.

"Ils me font mourir avec leurs queues de morue", confia M. le commissaire Mathieu à un ami entrepreneur et entreprenant. Gages-tu cinq piastres que je vais me montrer à table et au bal en pyjama?" — "C'est correct, je gage cinq piastres", répondit l'autre.

Donc, au somptueux diner, voilà notre commissaire qui s'amène dans la salle, perdu dans un vaste pyjama à carreaux blancs et noirs... — Merveilleux!

— Dans lequel il avait placé deux coussins, l'un pour se grossir le buste, l'autre le postérieur. Comme dans la chanson: "Ma grosse Julie, est une nourrice", il était extrêmement bien fourni "sur le devant comme au verso".

— Epatant! Admirable! — Pas aussi épatant que cela aux yeux de quelques messieurs pincés, de quelques dames précieuses qui s'éloignaient des tables à mesure que M. le commissaire s'en approchait pour se faire admirer de plus près et lier conversation.

— Des bourgeois!... — Oui, des buveurs et des buveuses de lait pasteurisé, que M. le commissaire voudrait mettre boire au pis de la vache, pour leur apprendre à ne pas faire tant de "manières".

— Et au bal? — Même succès! Il fallait le voir valser dans le plus fougueux entrain avec ses jeunes collègues du Conseil municipal, particulièrement "Ti-Bram" Demers. Il s'était façonné avec ses longs cheveux, d'un blanc de neige, une immense pompadour qui lui donnait un air de très grande-duchesse... du Bord de l'Eau.

— Enfin, un succès "boeuf", un vrai? — Ce qu'il y a de plus "boeuf", comme tous les actes "houdistes", d'ailleurs... MISTIGRIS.

REPRESENTATION DE GALA.

Le roi Frédéric-Auguste de Saxe assistait un soir, à l'Opéra de Dresde, à une représentation de gala. Mais il s'ennuyait tellement qu'au beau milieu d'un acte, il quitta sa loge. Or, dans l'antichambre, il trouva un page qui dormait à poings fermés.

— Voyez-moi ce tire-au-flanc, fit le roi en désignant le dormeur: il écoutait sûrement à la porte...

SERMENT DE SECURITE

Je m'engage à ne jamais perdre de vue ni ma sécurité personnelle ni celle de mes camarades.

A consacrer plus de temps et d'énergie à la cause de la sécurité.

A observer attentivement les conditions de travail au point de vue sécurité et à m'efforcer d'améliorer ces conditions.

A maintenir en parfait état les machines et les outils dont j'ai à me servir.

A porter des lunettes de protection chaque fois qu'il y a lieu.

A soigner ou faire soigner immédiatement les blessures, mêmes insignifiantes, qui peuvent m'être infligées, soit chez moi, soit à mon travail.

A cultiver des habitudes d'ordre et de propreté; A mener une vie réglée, physiquement et moralement, et à toujours éviter de me mettre en colère; A rendre volontiers service à mes camarades, surtout aux nouveaux ouvriers; A enseigner aux nouveaux à faire leur travail comme il le faut et sans danger; A toujours prendre en considération le point faible des camarades; A considérer comme perdue la journée où je ne me serai pas efforcé d'améliorer les conditions de mon travail et les conditions de ma vie de famille; A tâcher sans cesse d'être joyeux, optimiste, utile aux autres; A toujours être parfaitement loyal à la compagnie que je sers et au Dominion du Canada dont je suis le citoyen. "La Ligue de Sécurité"

LACHINE QUITTE LA FARCE POUR LES BONNES AFFAIRES

LA TAXE SUR LES MAGASINS EN SERIE N'IRA PAS TOUTE SEULE. — FIN AU GASPILLAGE DE L'EAU ET MORT AU COSTUME DE BAIN D'ANATOLE. — LA NOMINATION DU RECORDER ROBILLARD COMME JUGE.

(Du correspondant de "L'Autorité")

Lachine, 19. — Le projet de l'Association des Hommes d'Affaires de faire taxer par le Conseil municipal les compagnies à chaînes de magasins ne nous semble pas une proposition qui puisse être ingurgitée d'un coup sec.

Cette taxe spéciale de \$200 pourrait peut-être, du reste, être aussi dommageable aux canadiens que l'on prétend protéger qu'aux pseudo-américains que l'on voudrait "saler" par cette mesure.

Il n'est pas le moins du monde prouvé que "Pacific et Atlantique", "Dominion Stores", "Thrifty" et "Stop and Shop" soient des compagnies étrangères; mais il l'est que les "épiciers modernes" et les "Victorians" de chez Laporte Martin sont absolument canadiens-français.

Est-ce qu'on voudrait arriver à taxer tel ou tel magasin selon que son propriétaire est Canadien-français, Canadien-anglais, Juif, Irlandais, Ecos-

sais, Japonais ou Chinois?

Ce serait un beau micmac, un fameux prétexte à guerres civiles, et nous ne croyons pas que ce soit l'intention de l'Association des Hommes d'Affaires de Lachine d'en venir là, vu qu'elle a en vue plusieurs autres projets susceptibles d'améliorer le sort de Lachine, sans qu'il en coûte à notre municipalité un prix aussi formidable que si l'on taxait les magasins en série, canadiens-français ou autres, sous le simple prétexte qu'ils font tort aux magasins individuels.

Un Conseil municipal n'a pas été inventé pour favoriser celui-ci au détriment de celui-là, au contraire, et nous pensons donc que notre Association des Hommes d'Affaires serait bien avisée de retirer sa proposition.

GASPILLAGE ET CHOMAGE

Notre ingénieur municipal, M. Robert Dorion, a de même par-devant lui une proposition (Suite à la page 2)

CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la page 1)

qui n'ira pas toute seule jusqu'à bon port.

C'est de munir de compteurs à eau toutes les maisons de Lachine. M. Dorion estime que depuis la complétion du nouveau filtre, qui inonde Lachine d'eau pure, après le bréuvage immonde des dernières années, pas moins de 500,000 gallons d'eau sont dépensés chaque jour en pure perte dans notre municipalité.

Se figure-t-on quelle valeur en dollars représentent 500,000 gallons d'eau quotidiennement envoyés à l'égoût par les baigns, les éviers ou les tuyaux crévés?

Croyez-vous que les chômeurs de Lachine ne s'en trouveraient pas mieux si le respectable rouleau de dollars que représente cet énorme gaspillage leur était consacré?

Car ils continuent d'augmenter en nombre, nos chômeurs, et l'on a vu récemment un jeune homme employé dans un bureau de courtier, à Montréal, revenir à Lachine remercié de ses services. Comme il a l'habitude de consacrer une grande partie de ses activités à certains cercle dont la spécialité semble être de sortir de ses attributions, il pourra consacrer beaucoup de temps à diverses oeuvres; mais on se demande si ce sera bien payant pour lui.

La proposition de mettre des compteurs dans les maisons a déjà été faite sans succès à Montréal, où l'on a soutenu qu'au point de vue de l'hygiène l'ouvrier, en temps de chômage surtout, serait trop tenté d'économiser sur l'eau. Est-ce qu'elle aura plus de succès à Lachine? C'est peu probable. Seulement, ce gaspillage quotidien de 500,000 gallons d'eau ne saurait continuer indéfiniment.

COSTUMES ET POTEAUX

"L'Autorité" est heureuse d'enregistrer une nouvelle victoire: la disparition totale et définitive du grotesque costume de bain, dit "anatolien", du prénom de son auteur, qui nous avait livrés au ridicule dans le monde entier.

Le Conseil a été unanime à rayer de nos statuts cette stupide législation exigeant que toute personne des deux sexes se baignant à Lachine revêtît un costume qui mettait sa vie en grande ressemblance, par son épaisseur et sa pesanteur, avec celui des scaphandriers. Or n'est pas scaphandrier qui veut.

Beaucoup de journaux et — le croiriez-vous? — de journaux américains et entr'autres de New-York et Boston, ont signalé que l'on pourrait se baigner désormais à Lachine sans enlever le costume paté par l'ex-échevin Carignan dont le nom passera à l'Histoire pour une raison que ce petit homme a physique aussi bien qu'au point de vue intellectuel n'a pas ambitionnée.

On avait tenté de clouer au pilori le correspondant de "L'Autorité" comme dénigreur de sa ville dans cette affaire; mais tout le monde sait à quoi s'en tenir aujourd'hui sur les hommes susceptibles de faire tort à leur ville ou de lui faire du bien.

Les citoyens de Lachine viennent justement de se rendre compte de la différence qui existe entre un Conseil terrorisé par un seul homme qui menace toujours d'en appeler aux évêques et au pape sur des questions morales sorties de son imagination, et un Conseil d'hommes ayant décidé de se limiter à son mandat d'affaires.

Depuis deux années au moins notre Ville demandait à la Compagnie des Tramways de poser 42 poteaux en fer pour y suspendre des lampes tout à fait "modern style", achetées depuis 24 mois, tenues en stock et inutilisées. Grâce à la présence de sévères "moralistes" dans le Conseil, elle n'avait jamais pu rien obtenir, car celui-ci discutait surtout de questions théologiques.

Cette semaine, il a suffi au maire Viau et aux échevins Fyon, Gilbert et Dubois de se présenter devant les autorités de la Compagnie pour obtenir les poteaux, de 33 pieds de hauteur, 3 pieds de plus que les poteaux actuels, ce qui procurera à Lachine, de la 1e à la 15e avenue, soit dans le district commercial, un éclairage absolument artistique capable de rivaliser avec celui de Westmount.

La partie ouest de Lachine, grâce à un Conseil d'hommes d'affaires, recevra aussi sa juste part d'amélioration par l'ouverture d'un chemin macadamisé de la 51e à la 56e avenue. Jusqu'à date au cours de l'hiver, cette partie de notre ville, advenant les tempêtes, se trouvait pratiquement isolée.

Il appartient à l'échevin Fyon de se féliciter d'avoir mis fin à cet état de choses.

SECOURS IMPARTIAUX

Une somme de \$3,180 vient d'être votée par le Conseil pour venir en aide aux familles pauvres, protestantes ou catholiques, de la ville de Lachine. Ce montant sera ainsi repartit: la Lachine Benevolent Association recevra \$1,080 et les Sociétés de Saint-Vincent de Paul des Paroisses des Saints Anges et du Saint-Sacrement de Lachine \$1,400 et \$700. Huit cents personnes sont actuellement secourues par les Sociétés de Saint-Vincent de Paul de la ville de Lachine et, d'après M. Charles Smith, président de la Lachine Benevolent Association, cette oeuvre n'a jamais secouru autant de pauvres depuis sa fondation, que cet hiver.

Il fut un temps où la répartition des secours, entre les paroisses catholiques de Lachine, était bien inégalement faite. Quant aux négligeables protestants, on eût dit que certains échevins, disparus depuis, les considéraient comme des chiens indigènes d'être secourus. Cette époque n'est plus et il faut s'en féliciter au nom de la bonne entente, initiateur de prospérité.

HOMMAGE A UN MAGISTRAT

Avant l'ouverture de la cour du recorder, cette semaine, s'est déroulée une cérémonie digne d'être mentionnée.

Les officiers de ce tribunal ont tenu à féliciter le recorder J.-A. Robillard, à l'occasion de sa récente nomination comme juge de la Cour des jeunes délinquants.

Me A.-S. Pelletier, se faisant l'interprète de tous, a formulé des vœux pour que la carrière du nouveau juge soit fructueuse, ajoutant que c'était un honneur pour notre ville de compter un membre de la magistrature, qui a rempli la charge de recorder avec dignité et impartialité depuis 10 ans.

Le recorder Robillard remercia Me Pelletier et les officiers de la Cour, disant qu'il tiendrait la même ligne de conduite dans sa nouvelle charge. Me Thomas Massie, greffier de Durocher, le capitaine-détective C. Inuzzi, le sergent-détective Lambert Charron, le capitaine Dan McKenzie, le sergent C. Tranquille et les constables ont aussi félicité le nouveau juge. Les capitaines Angus Mickie et Jos. Desforges ont joint les félicitations des membres du département du feu à celles des officiers de police.

Nous ajouterons que "L'Autorité" se joint de tout coeur à cette démonstration, car depuis des années qu'elle suit de près les événements de Lachine, elle a toujours constaté que le recorder Robillard, par sa stricte impartialité, sa science du droit, faisant honneur à la magistrature en même temps qu'à notre cité.

DANGEAU.

LES LARMES DE CROCODILE

C'était désigner l'hypocrite par une expression bien pittoresque que de dire de lui qu'il "versait des larmes de crocodile". Une croyance populaire voulait que les grands monstres des lacs torrides fussent sensibles au point de pleurer au moment de dévorer leurs victimes.

Or, il paraît, d'après les plus sérieux que les crocodiles ne pleurent jamais. Ils laissent cela aux hommes, qu'ils méprisent sans doute, et surtout aux femmes, qui se font des larmes une arme offensive et défensive contre le sexe fort. C'est bien dommage de voir disparaître ainsi une des belles figures du langage.

Une autre légende qui disparaît: cette croyance qui veut que l'autruche cache sa tête sous le sable au moment du danger. Elle ne se cache pas du tout. Nous ne pourrions donc plus dire, en face de l'optimisme de certains politiciens, que ceux-ci font l'autruche.

FEMME NOUVELLE

Le chapelain de la prison entre dans la cellule d'un nouvel arrivant et après quelques minutes de conversation, il demande ce qui l'a conduit à la prison.

"Bien dit le prisonnier, j'ai marié une femme nouvelle".

Immédiatement le chapelain est en feu. La femme nouvelle, dit-il, est la malédiction de notre âge. Elle ne pense qu'à ses plaisirs, elle néglige son foyer et pousse son mari au crime. A quel crime vous a-t-elle poussé?

"Bien vous voyez, dit le prisonnier j'ai marié une femme nouvelle et l'ancienne m'a fait prendre pour bigame."

LE MONTREAL DE L'AN 1870

M. G.-A. Dumont, un contemporain, nous donne un aperçu de ce qu'étaient alors le commerce, les écoles et le journalisme. — Les pompiers et leurs pompes.

M. G.-A. Dumont, un "ancien" de l'Ecole Littéraire, a commencé dans "L'Autorité" une intéressante chronique sous la rubrique: "Souvenirs Intimes".

Dans notre numéro du douze mars, M. Dumont nous parlait du Montréal, d'il y a près de trois quarts de siècle, alors qu'il existait dans la partie est une succursale du Griffintown irlandais, appelée le "Petit Griffintown".

Aujourd'hui il nous raconte ses pérégrinations scolaires et ses débuts dans le journalisme. Si un peu avant, et après 1870 les écoles du temps étaient assez pareilles, d'après son récit, aux écoles d'aujourd'hui, il en était tout autrement des journaux, qui se succédaient alors avec une rapidité extraordinaire, à croire que les capitaux engagés n'étaient pas très volumineux. Mais passons la plume à notre collaborateur:

LE COMMERCE

Dans l'automne de 1867, ma famille vint habiter le quartier Saint-Jacques où je devais passer ma jeunesse.

Il y avait encore, à cette époque, des terrains vagues, rue Sainte-Catherine, mais aussi plusieurs maisons particulières et quelques modestes magasins, des bouchers et des épiciers surtout. Les magasins d'une certaine importance ne vinrent que beaucoup plus tard au détriment de la rue Notre-Dame, car les gens de l'est allaient surtout vers cette dernière rue. C'est le développement de la rue Sainte-Catherine qui fit baisser le commerce de détail de la rue Notre-Dame.

Il n'y avait pas d'étalagistes pour les magasins. Les épiciers, entr'autres, se contentaient de mettre à l'étalage, dans leurs vitrines, quelques boîtes de thé surmontées d'un Chinois en plâtre. Plusieurs marchands de tabac avaient un sauvage en bois à leur porte. Il en était de même, d'ailleurs, dans les autres rues.

La plupart des rues, dans le quartier Saint-Jacques, n'étaient que des allées, nées de la rue Ontario. La première école particulière qui je fréquentai, tenue par Mlle Bayard, était la dernière maison de la rue St-André, près rue Ontario. Ce n'était qu'une école élémentaire dont les élèves étaient des deux sexes.

LES ECOLES

Après ma sortie de l'école de Mlle Bayard, en 1868, je fis un court stage à celle de Saint-Jacques, angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Dans le printemps de l'année suivante, j'entraî à l'académie Sainte-Marie (maintenant Edward Murphy), sous la direction de la Commission scolaire de la ville. Cette école fait l'angle des rues Craig et Visitation.

Cette école avait pour principal M. A.-D. Lacroix qui, à sa mort, était secrétaire de la Commission scolaire. C'était un homme à la fois juste et sévère et tout à fait digne des diverses situations qu'il a occupées.

J'eus comme professeur, dans cette école, M. le notaire Chartrand, un beau vieillard à moustache et barbe blanche, ayant l'apparence d'un général français en retraite. Mes autres professeurs furent MM. Armand, A. O. Gauthier et Riordan.

A l'angle nord-ouest des rues Craig et Visitation, vis-à-vis l'école, il y avait une modeste caserne de pompiers où l'on pouvait voir encore une pome à bras pour éteindre les incendies avec d'autres pompes de facture plus récente.

Durant mon séjour à cette école, je fis ma première communion, le 9 juillet 1870, à la chapelle Sainte-Brigide. Un sulpicien, M. Joseph Archambault, était le catéchiste de l'académie. Je fus confirmé dans l'après-midi du même jour, par Mgr Pinsonnault.

PREMIERE COMMUNION

A cette époque, une première communion dans une famille était une grande fête pour tous les parents. Aussi, le nouveau communicant était-il tenu de visiter les alliés de la famille et, au retour, il rapportait les cadeaux qu'il avait eus, tout comme au jour de l'an.

De 1871 à 1873, je fis mon dernier stage scolaire à l'école Sainte-Brigide, dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

C'était, dans le temps, une modeste et longue maison en briques, de la rue Maisonneuve à la rue Champlain, ayant au centre une chapelle qui devint paroissiale après la création de la paroisse Sainte-Brigide. Le chapelain d'alors était M. Campion, sulpicien français.

Je me rappelle que M. Campion fut l'objet d'une belle fête à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, le 18 février 1873. Son portrait à l'huile, peint par le père Alphonse, lui fut présenté dans la chapelle qui avait été décorée de drapeaux. Il y eut musique et chant par les élèves; deux adresses lui furent lues en français et en anglais. M. Joseph Venne lut celle en français.

Le directeur de l'école était le frère Alphonse, excellent homme qui, à ses heures de loisirs, enseignait à un groupe d'élèves dont je faisais partie, les éléments du dessin d'architecture. Il était peintre aussi. Mes autres professeurs furent les frères Adolphe, Pyrémus et Martyrias.

De l'école Sainte-Brigide sortirent plusieurs hommes remarquables. Entre beaucoup d'autres, je citerai M. Joseph Venne, architecte distingué, M. Alexandre Carli, sculpteur dont les oeuvres sont bien connues, et M. le juge Paul G. Martineau.

(à suivre)
G.-A. DUMONT.

CARTES D'AFFAIRES

BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR
Avocats Procureurs
Tél. MAin 5100-5101
114 rue St-Jacques Ouest
MONTREAL

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES que Adlena Emma Sills, de la Cité de Toronto, dans la Province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Harry Burrow (communément connu sous le nom de Harris C. Burrows), résidant au numéro 366 rue Ontario ouest, dans la Cité de Montréal, en la Province de Québec, pour raison d'adultère.

Mathewson, Wilson & Smith,
Procureurs de la Requérante

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Chesley Hastings Potter, de la Cité de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, épouse de Gerald E. Potter, vendeur, solliciteur du Parlement du Canada, au cours de la présente session ou à la prochaine session, un bill de divorce d'avec son dit mari, Gerald E. Potter, pour adultère et cruauté.

GORDON M. WEBSTER,
Procureur,

275 St-Jacques ouest,
MONTREAL.

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 2654 Parc LaFontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair" 1723 rue Saint-Denis, Montréal.



27ième Assemblée Générale Annuelle DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES La Prévoyance

BILAN AU 31 DECEMBRE 1931

ACTIF		
Espèces en caisse et en banque	\$ 51,431.81	
Dé par les Agents	260,464.75	
Billets à recevoir	\$17,860.91	
Dé par les Réassureurs	75,847.43	
Moins — Réserve	93,708.34	64,754.49
	28,953.85	
Débiteurs divers		17,345.17
Placements (Prix fournis par le département des surintendants de l'assurance des Provinces du Canada):		
Obligations	475,692.75	
Actions	168,300.00	
Valeur de Rachat, Assurance-Vie	9,100.00	647,092.75
Prêts:		
Hypothécaires	26,950.00	
Sur Obligations	134,800.00	
Actions	31,648.21	193,398.21
Prêts sur Polices-Vie		\$1,234,487.18
Taxes payées d'avance	7,165.14	
Intérêts et dividendes dus et accrus	9,210.35	
Primes différées — Vie	5,731.71	22,107.90
Dépôt — Workmen's Compensation Re-insurance Bureau		51,239.19
Ameublement et Agencement de Bureau	27,855.78	
Papeterie	14,683.75	
Plans Good	4,358.15	
Automobiles	4,279.90	
Glaces en entrapôt	1,313.66	52,491.24
Immeubles:		
Bureau-Chef	366,174.70	
Autres	1,037.83	367,212.53
		\$1,787,537.34

PASSIF		
Créanciers divers	\$ 36,299.14	
Dé aux Réassureurs	283,971.21	320,270.35
RESERVES:		
Réserve pour primes non gagnées	313,505.35	
Réserve pour réclamations en suspens — estimée	348,466.66	
Réserve Statutaire — Vie	175,712.00	837,684.01
CAPITAL:		
Autorisé — 20,000 actions de \$100 chacune	\$2,000,000.00	
Souscrit — 10,000 actions de \$100		
Payé — 25% sur capital souscrit	250,000.00	
Payé par anticipation ou entièrement libéré	4,805.00	
		\$24,805.00
Solde au 31 décembre 1930	\$289,080.88	
Plus:		
Profit pour l'année 1931, sujet à l'impôt sur le revenu	15,761.81	
		304,842.69
A déduire:		
Impôt sur le revenu de 1930	\$10,064.71	
Dividendes de 1931	\$0,000.00	
		\$1,787,537.34

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES

pour l'année terminée le 31 décembre 1931	
REVENUS	
PRIMES GAGNEES	\$1,038,196.84
INTERETS, DIVIDENDES, LOYERS et autres REVENUS	92,525.65
	\$1,131,722.49
DEPENSES	
RECLAMATIONS CHARGES	\$ 659,563.21
COMMISSIONS	145,082.07
DEPENSES D'ADMINISTRATION	284,233.75
AJUSTEMENT DES OBLIGATIONS ET ACTIONS	27,081.65
	1,115,960.68
PROFIT POUR L'ANNEE 1931, sujet à l'impôt sur le revenu	15,761.81
	\$1,131,722.49
Certifié comme il appert à notre rapport en date du 27 février 1932	
JOSEPH FROGGATT & CO., INC., Vérificateurs.	

Conseil d'Administration

Président:
HONORABLE P. R. DUTREMBLAY, C.R., M.C.L.
Président de Provident Adjustment & Investment Co. Ltd.
Directeur de Yorkville Insurance Co. Ltd.
Directeur-Administrateur de la Cie de Publication de La Presse Libre.
Président de la Canadian Printing & Lithographing Co. Ltd.

Administrateurs:
HONORABLE SÉNATEUR N. A. BELCOURT, C.R., C.P.
Administrateur de Trust Général du Canada, Montréal.
Administrateur de la Compagnie d'Assurance-Vie "La Sunnagarde", Montréal.
Administrateur de McLeod River Mining Corporation Ltd., Toronto.
Administrateur de Wallingford Bros. & Company Limited, Ottawa.
Administrateur de Union Consolidated Gold Corporation Ltd., Ottawa.
Administrateur de Chevalier Heights Realty Company Ltd., Québec.

Administrateur et Directeur Général:
J. H. PIGEON

Administrateur et Secrétaire-Trésorier:
EDMOND COURTOIS

Allocution de l'Hon. M. P. R. Du Tremblay

Président de la Compagnie d'Assurances Générales "LA PRÉVOYANCE"

Prononcée à l'occasion de la 27ième assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue à Montréal, le lundi 7 mars 1932.

Messieurs,
Malgré la période pénible que nous venons de traverser, notre Compagnie a obtenu des résultats favorables. La dépression des affaires qui s'est accentuée cette année a rendu plus difficiles les affaires en général. Notre Compagnie en a encore ressenti les mauvais effets, comme beaucoup d'autres institutions.

La mise en vigueur de la nouvelle loi des accidents du travail de la Province de Québec nous a enlevé un montant important d'assurances de garantie patronale. En dépit de ce temps de crise et de cette diminution en assurance patronale, notre Compagnie n'a pas rétrogradé au cours de l'année 1931, car elle a eu la satisfaction de maintenir son chiffre d'affaires.

Nos opérations ont rapporté, au cours de l'exercice écoulé, un profit de \$107,682.21. De cette somme, il faut déduire un montant de \$64,838.75 qui a été versé au fonds de réserve exigé par la loi, par suite de l'augmentation de nos affaires; aussi un montant de \$27,081.65 représentant la diminution nominale de nos effets en portefeuille. Le profit net est donc de \$15,761.81.

Il me fait donc plaisir de remercier le bureau de direction et le personnel pour le bon et efficace travail qu'ils ont accompli durant le cours de cette année.

Les résultats ainsi obtenus sont dus à la coopération du conseil d'administration, du personnel et au dévouement des agents à qui, au nom de la Compagnie, j'offre mes sincères remerciements.

Notre Compagnie trouve un encouragement dans la confiance sans cesse grandissante que le public lui témoigne et dont elle essaie de se rendre digne.

Espérons que nous verrons au Canada durant l'année 1932 une amélioration très sensible dans les affaires; notre compagnie est dans les meilleures conditions pour en profiter, mais, plus que jamais, il faut continuer une politique de prudence et de saine économie.

P. R. DUTREMBLAY.

Allocution de Monsieur J. H. Pigeon

Administrateur et Directeur Général

Monsieur le Président,
Messieurs,
Je veux d'abord, en mon nom et au nom de tout le personnel de La Prévoyance, vous remercier du témoignage de satisfaction que vous avez bien voulu nous donner. Nous avons conscience d'avoir fait, au cours de l'année 1931, dont les heures furent parfois difficiles, le maximum possible de nos efforts. Je n'ai, pour ma part,

qu'à me louer du dévouement et de la valeur professionnelle de tous ceux qui m'entourent et je suis heureux de l'exprimer ici.

Permettez-moi, après l'exposé général de notre président, de préciser certains points de notre bilan.

L'augmentation du chiffre total de nos affaires, c'est-à-dire du montant des primes écrites, s'est élevée, cette année, à \$96,099.89, par comparaison avec l'année précédente. Cette augmentation n'est pas uniquement due à un accroissement réel de notre production, mais beaucoup au fait, qu'il est intéressant de souligner, que nous avons cette année, ainsi que bien d'autres compagnies, souffert infiniment moins d'annulations de polices.

Nos primes gagnées ont augmenté elles aussi d'une somme totale de \$59,567.55.

Notre coût de commission a augmenté dans la proportion de \$105,432.53. Ce fait est dû principalement à deux facteurs, l'annulation d'abord de certains contrats de réassurances, qui nous permettaient de bénéficier d'intéressantes commissions, puis aussi de la très importante réduction intervenue dans nos affaires de garanties patronales, en raison des changements apportés à la Loi Provinciale des Accidents du Travail. Sur ces chiffres encore, nous recevions, dans le passé, de très substantielles commissions pour la portion que nous abandonnions à d'autres compagnies.

Nos pertes, durant l'année 1931, furent supérieures de \$33,389.58 à celles enregistrées en 1930. Cette augmentation dans les sinistres a, du reste, été générale à toutes les compagnies d'assurances et surtout due à l'augmentation de nos primes écrites.

Nous avons maintenu notre chiffre dans le département d'assurance-incendie et là encore, l'expérience, pour l'ensemble des compagnies aussi bien américaines que canadiennes, n'a pas été très bonne au cours de 1931. Nous surveillons de très près cette très importante branche de nos opérations et avec l'aide dévouée de nos collaborateurs, nous espérons qu'elle sera, dans l'avenir, à nouveau l'une des meilleures de notre compagnie.

Nos valeurs en portefeuille, bien entendu, n'ont pas échappé à l'actuelle dépréciation de tous les titres.

Au cours du dernier exercice, nous avons appliqué un programme d'économie: extrêmement rigoureux. L'exécution de ces mesures de compression des dépenses n'est pas encore entièrement achevée, mais vous pouvez être assurés que nous ne les appliquons et ne les appliquerons, dans l'avenir qu'à bon escient et selon le meilleur intérêt de notre compagnie et de nos affaires.

Tels ont été, Messieurs, les résultats de nos efforts au cours de l'année 1931.

J. H. PIGEON.

TOUS LES SPORTS NOS THEATRES

FIN MOUVEMENTEE D'UNE BELLE SAISON DE HOCKEY

DEUX JOUTES DIFFICILES POUR LE CANADIEN, AVEC LES "MAROONS" ET LES "MAPLE LEAFS". — LES "RANGERS" SONT-ILS DECADENTS? — DES TABLEAUX NEFASTES.

Rude rencontre en perspective, ce soir, au Forum, entre Canadien et Montréal. Mardi les Habitants auront une autre dure proposition à résoudre avec les Maple Leafs. C'est dire que le Canadien aura une fin de saison mouvementée.

De la partie de ce soir dépend beaucoup pour le championnat, car s'il arrivait qu'au mérite, dans une partie franche, les Maroons battissent les Canadiens, le championnat de ceux-ci se trouverait sérieusement menacé dans les parties de détail.

La râlée que le Toronto a infligée aux Rangers, jeudi, à New-York, est une preuve que les "Maple Leafs", lorsqu'ils "se crachent dans les mains", savent conduire une partie à heureuse terminaison.

Nous croyons en toute sincérité que la publication dans les journaux des points enregistrés ou assistés rend de bien mauvais services aux directions des clubs de hockey.

Nous ne serions nullement surpris que le relâchement constaté chez le Toronto depuis quelques semaines était dû à une rivalité entre Conacher, Jackson et Primeau.

Si le Canadien n'a pas débuté, cette saison, sous d'aussi heureux auspices qu'on aurait pu croire, cela tient peut-être à une rivalité Morenz-Joliat. En tout cas cette rivalité, si jamais elle exista, est devenue de l'émulation dont le club ne fait que bénéficier.

Jeudi et samedi, 24 et 26 mars, le Canadien, en tête de la section canadienne de la N. H. L., rencontrera au Forum le Ranger, en tête de la section américaine.

Nous ne croyons pas, d'après ses dernières performances, que le Ranger, aux débuts si prometteurs, soit très dangereux dans les parties de détail. Les Maroons et les Maple Leafs sont beaucoup plus à craindre.

Quant au Chicago et au Détroit, nous ne voyons pas bien ce qu'ils pourraient faire, non plus que le Boston, du reste, s'il lui arrivait de se classer dans la course.

Voici ce qu'il reste de parties régulières à jouer:

SAMEDI, 19 MARS:
CANADIEN vs MONTREAL.
Chicago vs Toronto.

DIMANCHE, 20 MARS:
Toronto vs Détroit.
Boston vs Chicago.
American vs Rangers.

MARDI, 22 MARS:
TORONTO vs CANADIEN.
Rangers vs Détroit.
American vs Boston.

DISCOBOLE.

S-CLET ET S-POLYCARPE A L'ARENA DIMANCHE

Les clubs S-Clet et S-Polycarpe, deux clubs qui se sont livrés une lutte sensationnelle la semaine dernière, dans certains journaux, se rencontreront dimanche prochain mais cette fois sur la glace. C'est alors qu'ils pourront régler la question de suprématie. Les spectateurs seront à même de juger quel club est réellement supérieur à l'autre. Nul doute qu'on sera alors témoin d'un duel rapide. Le perdant n'aura aucune excuse à offrir puisque la lutte se fera sur un terrain neutre, devant une foule considérable qui encouragera la meilleure équipe. Qui sortira vainqueur?

BROSSEAU GERANT DELZEAR RIOUX

L'ancien boxeur Eugène Brosseau qui est instructeur de boxe au National vient de prendre la direction d'Elzéar Rioux. Il se propose de l'entraîner avec un soin spécial et de lui arranger plusieurs combats au cours de la saison. Brosseau est convaincu que Rioux, avec l'expérience qu'il possède, et bien dirigé, devrait, sinon accomplir des merveilles, du moins se rendre justice à lui-même et livrer des combats intéressants.

RUTH GAGNE ET IL PERD

St-Petersbourg (Etats-Unis), 19. — Babe Ruth, le joueur de baseball le mieux payé, a finalement senti la dépression en signant un contrat d'un an avec les Yankees, de New-York. Il a accepté \$75,000 pour la saison 1932, soit une diminution de \$5,000 la première de sa carrière.

La signature du contrat a fait suite à la quatrième conférence qu'il a eue avec le colonel Jacob Ruppert, président et propriétaire des Yankees. Ceci représentait un compromis entre la demande de Ruth de renouvellement de son salaire de l'an dernier, soit \$80,000. Ruppert offrait \$70,000.

C'est la première fois que Ruth signe un contrat pour une si courte durée. Il y a treize ans qu'il fait partie des Yankees.

En dépit des grandes cérémonies qui ont accompagné la signature du contrat à l'hôtel "Polyat" situé dans la meilleure section de St. Petersbourg, et de toutes les farces qui sont faites au sujet du "salaire" de dépression le Bambino a fait preuve d'une certaine hésitation lorsqu'il a opposé sa signature au document.

Le contrat d'une année seulement est interprété comme indiquant que le vétérinaire de 38 ans a passé le sommet de sa carrière et il est possible qu'il commence "à descendre".

Les cérémonies se sont déroulées devant les photographes et les célébrités de l'endroit, à l'hôtel ou demeure Ruth et son épouse.

Il y a maintenant 20 ans que Ruth fait partie du baseball professionnel. Il a débuté en 1914 avec Baltimore. Il a ensuite joué avec les Red Sox, de Boston, puis alla plus tard avec les Yankees. Durant sa première année dans le baseball il gagna \$250,00 par mois.

A Boston, il a vu son salaire s'augmenter jusqu'à \$19,000 par année mais lorsqu'il passa aux Yankees, en 1920, il a obtenu \$20,000 par année. En 1921, son salaire fut de \$30,000 puis ensuite il a obtenu \$52,000 par année pour une période de 5 ans.

En 1927-28 et 29 il obtint un contrat de trois ans, à raison de \$70,000 par année. En 1930, et 1931, son contrat lui donnait \$80,000 par année.

Avec son salaire de \$75,000 cette année, Ruth aura retiré exactement \$800,000 dans le baseball. Les Yankees lui ont donné \$680,000. Ruth a aussi fait beaucoup d'argent dans ses tournées de parties d'exhibition.

Alfred Letourneur, de France, l'un des plus sensationnels cyclistes actuels, viendra prendre part à la prochaine course de six jours à Montréal qui se déroulera du 17 au 23 avril au Forum.

L'inscription de Letourneur a été reçue hier après-midi par le promoteur Willie Spencer qui a immédiatement décidé de lui donner comme partenaire le brillant cycliste Henri Lepage. Letourneur et Lepage porteront les couleurs du club Canadien et tout indique qu'ils formeront l'une des plus puissantes équipes de la prochaine épreuve comme l'une des plus brillantes que nous ayons encore vues à Montréal.

Les cyclistes Letourneur et Lepage porteront les couleurs du Canadien.

Les organisateurs de ce carnaval ont dit aujourd'hui que des milliers de gens ont été déçus de ne pas avoir pu se procurer de billets pour assister aux championnats de patinage qui ont été disputés dernièrement au Forum, et afin d'éviter ce désagrément pour le présent carnaval, les réservations devraient être faites à bonne heure au Forum, car l'on s'attend absolument à ce que tous les sièges soient vendus.

Le Forum offrira un coup d'oeil éblouissant pour cet événement cette année, car ceux qui en ont chargé ont élaboré un plan de décorations sur la glace, comme il ne s'en est jamais vu à Montréal, et ceci seulement est suffisant pour justifier une visite.

TROIS ASPIRANTS AU POSTE DE PREMIER BUT DU ROYAL

Hot Springs, Ark., 19. — Le géant Eddie Holly a annoncé ce matin qu'il est tout probable que des changements seront faits dans le calendrier des parties d'exhibition du club de baseball Montréal.

Holly a déclaré aujourd'hui qu'il arrangerait probablement une partie avec le club Memphis, à Memphis, Tenn., pour le 8 avril. Il a ajouté que la partie de Brunswick Md., qui devait être jouée le 12 avril, aura probablement lieu le 11 avril au lieu du 12.

Si le Montréal joue cette partie d'exhibition avec le club de Buck Herzog à Brunswick le 12 avril, il n'arrivera pas à Reading avant minuit le 13 avril, et comme le 13 est la date fixe par la Ligue Internationale pour l'ouverture de la saison, il ne serait pas bon pour les Royal de faire un long trajet juste avant l'ouverture de la saison.

La partie à Memphis brisera le long trajet du Royal de Hot Springs à Chattanooga, la première place où

le Royal doit arrêter après son départ d'ici.

Tous les joueurs du Montréal sont maintenant au camp à l'exception des lanceurs Thormahlen et Brown, du voltigeur Conlan et du premier but Ray Fritz. Brown doit arriver samedi. Hier, six joueurs sont arrivés. C'étaient les arrières-courts Smith et Thomas, le deuxième but Olson, le premier but Malay et les voltigeurs Shiver et Ripple, en plus de trois étudiants que Thomas a amenés avec lui. Tous, excepté Shiver, participèrent à la pratique d'hier.

Il y aura trois premiers buts pour se disputer cette position lorsque Fritz arrivera ici. Malay et Henry firent sensation à la pratique au bâton hier. Head, Davis, Thomas et Ripple frappèrent avec force. La pratique d'hier dura deux heures et cinq rondes au bâton eurent lieu avant que les joueurs furent chassés aux bains. En tout 23 joueurs prirent part à la pratique.

JEAN PUSIE A L'ARENA

La Direction du club de Hockey de Chambly Canton a le plaisir d'annoncer à ses nombreux partisans que le populaire Jean Pusie, réserviste du club "Canadien", mettra la rondelle au jeu à l'occasion de la rencontre Chambly Canton-Mariève, à l'Aréna Mont-Royal, dimanche le 20 mars prochain.

Il n'y a pas de doute que plusieurs amateurs montréalais voudront revoir l'ancienne étoile du C.P. Verdun et du Northern Electric. Donc en foule à l'Aréna Mont-Royal dimanche prochain.

La Direction du club de Hockey de Chambly Canton et Mariève commencent à 1 h. 30 p.m.

LES SIX JOURS AU FORUM

Les cyclistes Letourneur et Lepage porteront les couleurs du Canadien.

Alfred Letourneur, de France, l'un des plus sensationnels cyclistes actuels, viendra prendre part à la prochaine course de six jours à Montréal qui se déroulera du 17 au 23 avril au Forum.

L'inscription de Letourneur a été reçue hier après-midi par le promoteur Willie Spencer qui a immédiatement décidé de lui donner comme partenaire le brillant cycliste Henri Lepage. Letourneur et Lepage porteront les couleurs du club Canadien et tout indique qu'ils formeront l'une des plus puissantes équipes de la prochaine épreuve comme l'une des plus brillantes que nous ayons encore vues à Montréal.

Les organisateurs de ce carnaval ont dit aujourd'hui que des milliers de gens ont été déçus de ne pas avoir pu se procurer de billets pour assister aux championnats de patinage qui ont été disputés dernièrement au Forum, et afin d'éviter ce désagrément pour le présent carnaval, les réservations devraient être faites à bonne heure au Forum, car l'on s'attend absolument à ce que tous les sièges soient vendus.

Le Forum offrira un coup d'oeil éblouissant pour cet événement cette année, car ceux qui en ont chargé ont élaboré un plan de décorations sur la glace, comme il ne s'en est jamais vu à Montréal, et ceci seulement est suffisant pour justifier une visite.

Chronique de Cinéma CINEPHILE YANKEE ENCORE ENFANT

Il en est des concours de popularité comme des sermons: à force de les répéter ils finissent toujours nous faire apprendre quelque chose. Le peuple américain, le peuple des cinéphiles j'entends, vient de participer au concours annuel de popularité chez les artistes de cinéma. Et pour la troisième fois consécutive c'est le couple Janet Gaynor et Charles Farrell qui remporte les honneurs. Il y a ici toute une indication. L'Américain n'aime pas le cinéma compliqué, supérieur, d'art: il préfère un cinéma qui émeut, un cinéma qui fait pleurer les petites filles et amuse les hommes d'affaires au coeur tendre. On sera d'accord avec moi que Farrell et Gaynor ne nous ont jamais donné des films d'envergure, excepté "Th. Heaven". Depuis six ans, ils reprennent le même thème du duo d'amour avec des variations mélodramatiques archi-commues. Ces deux artistes cuisinent le même potage et il semble que la recette leur rapportera toujours le plus solide succès. Loin de leur en vouloir, les cinéphiles doivent applaudir à une telle constance dans le bonheur. Toutefois ils ne peuvent se défendre de penser que le succès au cinéma américain tient à bien peu de chose.

Un pareil choix dénote de plus que le peuple américain est encore passablement enfant puisqu'on l'endort avec le même conte éternel de la petite fille malheureuse qui rencontre le beau jeune homme brun et l'épouse après soixante et cinq minutes d'aventures inspirées de la bibliothèque rose.

Le public américain n'a donc pas évolué! Après dix ans de cinéma il en est encore à aimer par dessus tout le film gentil, charmant et quelque peu pleurnichard. Et il se le fait servir si fréquemment qu'il en est tout abruti, tout chloroformé.

Pourtant c'est bien aux Etats-Unis que les tentatives les plus remarquables ont été faites dans le domaine du film d'art. Garbo, pour sa part, a fait des créations dignes d'une Sarah. Elles ont plus forcé le public à l'admiration qu'elles l'ont convaincu de la supériorité de la Suédoise sur toutes ses camarades d'Hollywood.

Le cinéma aux Etats-Unis implique un problème d'intelligence. L'industrie est riche; elle est servie par des techniciens remarquables et l'art des maîtres étrangers lui est entièrement dévoué. Elle devrait dans ces conditions produire les plus belles oeuvres: elle n'en fait rien précisément parce que l'Américain n'aime et ne comprend que le film à l'eau de rose. Certes, il y a une élite qui accorde aux oeuvres de Sternbergh, celles de Lubitsch et des autres maîtres une attention sérieuse. Seulement cette élite ne fait pas ce qu'elle devrait. Au lieu de réclamer un cinéma meilleur elle fait preuve d'apathie et, loin de protester, elle laisse acclamer des "navets".

Maintenant que le cinéma américain, du fait qu'il est parlant, jouit d'une distribution plus nationale qu'universelle, il y a lieu de craindre que cette apathie joue au cinéma américain un tour néfaste. Plus que jamais le cinéma de nos voisins doit s'affiner, marcher de l'avant, payer d'audace. Tant que des Farrell et des Gaynor (des gens charmants après tout...) représenteront le plus que parfait de l'art américain celui-ci sera en fort mauvaise posture. Nous de Montréal, où le cinéma américain subit les assauts sérieux de la production française, nous voyons mieux les dangers qu'il court.

Espérons qu'Hollywood comprendra avant qu'il ne soit trop tard.

R. C.

AU PALACE

Devant le succès grandissant de "Shangai Express" le Palace a résolu de garder encore une semaine ce film où brillent avec éclat de bons artistes étrangers comme Marlène Dietrich, Eugène Pallette, Anna May Wong, Warner Oland, Gustav von Seyffertitz, Clive Brook, et Louise Closser Hale.

On verra aussi un documentaire sur le hockey avec des aperçus de la partie Canadiens-Toronto.

AU SAINT-DENIS

"Le Million" que le Saint-Denis présente cette semaine reste incontestablement le chef d'oeuvre de la production française. Nul autre film n'a obtenu un pareil succès mondial. Nul autre film n'a été acclamé comme il l'a été par tous les cinéphiles, la critique et même par Hollywood qui s'est inclinée devant l'art et le triomphe du génial metteur en scène français, René Clair.

En mettant à l'affiche ce film le Saint-Denis comble les desirs de tous les cinéphiles locaux qui ont demandé de revoir encore une fois ce film remarquable. "Le Million" est une comédie musicale tenant à la fois du vaudeville, de la romance et de la variété. Des scènes d'une fantaisie originale. "Le Million" jouit aussi de l'extrême avantage de nous présenter deux vedettes, les plus intéressantes du cinéma français, Annabella et René LeFebvre. D'Annabella nous devons dire qu'elle est délicieuse. Rarement il nous est donné d'admirer un artiste aussi sincère et qui devore son rôle si bien approprié. Quant à René LeFebvre il a sa façon à lui de jouer son rôle. La distribution est d'autre part homogène et participe avec intelligence à l'action de ce film contenant des centaines de trouvailles.

Il y a des scènes inoubliables comédies par exemple la course au veston dans les couloirs du théâtre, la caricature représentation d'opéra le lancement du bouquet de fleurs au beau ténor, le retour du peintre à son foyer, l'arrivée des bandits dans leur repaire et quoi encore. Manquer de voir "Le Million" c'est faire une erreur impardonnable.

La bonne humeur qui en découle, les bons rires qu'il suggère, l'émotion charmante qu'il nous apporte sont autant d'attraits qui militent en sa faveur et commandent au public d'aller l'applaudir.

La direction du St-Denis ajoute à son programme un autre film remarquable "La Vie de Sainte-Thérèse". Voilà un très beau poème en images de la vie de la merveilleuse petite Sainte de Lisieux. Ce film qui est fait en hommage pieux à la petite Thérèse mérite d'être vu. Tous les faits de la vie de la Sainte y sont racontés et il s'y greffe l'histoire d'un des miracles de la pure Carmélite.

Ce film a été tourné sur les lieux mêmes où vécut la petite Thérèse, au Carmel de Lisieux. Grâce au camera nous pénétrons dans ce vénérable monastère et il n'est pas un endroit où la Sainte a médité que nous ne voyons pas. La photographie est admirable et nous conservons de ce film une émotion édifiante qui nous élève et nous fortifie.

Le programme comprendra aussi de courts sujets et des documentaires intéressants. (Communiqué).

AU LOEW'S

Winnie Lightner et Loretta Young dans "Play Girl" et Sophie Tucker en personne sont les trois grandes vedettes du programme de cinéma et de vaudeville au Loew's, à partir de dimanche prochain. Sophie Tucker rendra les chansons qui l'ont faite célèbre.

L'orchestre jouera des extraits du dernier film de Maurice Chevalier "One Hour with You".

AU CAPITOL

Joan Bennett sera au Capitol à partir de demain dans un film aux décors somptueux intitulé "She Wanted a Millionaire". (Elle voulait un millionnaire). Le deuxième film à l'écran sera "The Expert", avec Charles "Chic" Sale et Lois Wilson.

Le Capitol est l'un des théâtres qui font le mieux face à la crise, parce qu'il présente toujours des programmes de choix.

A L'IMPERIAL

Un film Paramount anglais, "Stamboul" réalisé avec une grande somptuosité de décors, passera à l'écran du cinéma Impérial la semaine prochaine. L'action se passe à l'ombre des minarets sur les rives du Bosphore. Warwick Ward, Rosita Moreno, Henry Hewitt et Margot Graham y sont en vedette. "Canonball Express", un mélodrame plein d'action, avec Tom Moore, Rex Lease et Lucille Brown, sera aussi au programme ainsi que des sujets courts.

POUR UN RIEN!

Mme X... vient de perdre son mari; sa douleur est inexprimable. — Voyons, lui dit une amie, faites-vous une raison, prenez courage. — Oh! soyez tranquille, je ne me laisserai pas abattre, répond l'inconsolable veuve; mais vous connaissez mes nerfs, un "rien" les ébranle!

CINEMA DE PARIS
MARIE GLORY
et ROLAND TOUTAIN
— dans —
"PRISONNIER DE MON COEUR"
Comédie gaie de Super-Film

CINEMA DE PARIS
Marie Glory et Roland Toutain dans "Prisonnier de mon Coeur", une comédie gaie de Super-Film.

L'adaptation d'une spirituelle comédie de Marcel Espiau et Paul Gorceaux, "Prisonnier de mon Coeur", est à l'affiche du Cinéma de Paris. Les deux grandes vedettes du film parlant français: Marie Glory et Roland Toutain, y jouent les rôles principaux avec une spontanéité toute sympathique. Ils sont habilement secondés par André Berley, Dandy, Gui Sloux, Larquey et André Lorrain.

"Prisonnier de mon coeur" possède un sujet délicieux, fantaisiste, aimable, très frais, d'où se dégage une fraîcheur dominante. L'ensemble du film est d'une gaieté jeune et bonne enfant, d'un humour lyrique étourdissant. En un mot c'est un film qui fait plaisir à qui nous devons déjà des films de la qualité

de "l'Homme qui assassinat" et "Seul". C'est une comédie humoristique très agréable, et follement amusante, dont le rythme est vif et frise souvent la haute comédie.

Sans aucun doute, "Prisonnier de mon Coeur" compte parmi les productions les plus originales de la saison et nous montre Lucien Guignolet, jeune homme riche et désœuvré condamné par le tribunal à payer une somme de cinq mille francs, pour avoir giflé dans une barbe de Plouville, le commissaire de police Tardinois. Or, la fille du gardien chef de la prison est une ravissante jeune fille dont Guignolet est amoureux. On peut deviner aisément les scènes romanesques et spirituelles qui découlent de cette situation originale.

Avec "Prisonnier de mon Coeur", le Cinéma de Paris présente tout un programme de courts sujets parmi lesquels il faut citer les dessins animés en musique et les intéressantes actualités française du Pathé-Journal.

APPEL S.O.F.

Deux courtiers de commerce font naufrage. Agrippés à une planche ils déploient leur ultime énergie à se maintenir au-dessus de l'eau. Mais hélas, tout espoir de salut semble devoir être abandonné.

Alors, dans sa détresse, l'un des deux se résigne à faire un vœu: — Sauve-moi, grand Dieu, je t'en supplie. Si tu m'exauces, je te brûlerai dix cierges.

Mais la tempête redouble et le danger devient de plus en plus grand. — Sauve-moi, reprend-il, et je verserai dix mille francs aux pauvres.

Mais le vent mugit de plus belle et les vagues deviennent hautes comme des maisons.

Alors, le naufragé se résout à l'extrême sacrifice: — Sauve-moi, mon Dieu, et tout ce que je possède sera à toi.

A ce moment, le second naufragé, qui n'a encore rien dit, s'écrie d'un air épouvanté: — Terre! Terre Arrête. Ne consultez pas le marché.

MARIE GLORY, l'exquise vedette française, que l'on peut admirer, à partir d'aujourd'hui, dans "Prisonnier de mon coeur", avec Roland Toutain, au Cinéma de Paris.

de "l'Homme qui assassinat" et "Seul". C'est une comédie humoristique très agréable, et follement amusante, dont le rythme est vif et frise souvent la haute comédie.

Sans aucun doute, "Prisonnier de mon Coeur" compte parmi les productions les plus originales de la saison et nous montre Lucien Guignolet, jeune homme riche et désœuvré condamné par le tribunal à payer une somme de cinq mille francs, pour avoir giflé dans une barbe de Plouville, le commissaire de police Tardinois. Or, la fille du gardien chef de la prison est une ravissante jeune fille dont Guignolet est amoureux. On peut deviner aisément les scènes romanesques et spirituelles qui découlent de cette situation originale.

Avec "Prisonnier de mon Coeur", le Cinéma de Paris présente tout un programme de courts sujets parmi lesquels il faut citer les dessins animés en musique et les intéressantes actualités française du Pathé-Journal.

APPEL S.O.F.

Deux courtiers de commerce font naufrage. Agrippés à une planche ils déploient leur ultime énergie à se maintenir au-dessus de l'eau. Mais hélas, tout espoir de salut semble devoir être abandonné.

Alors, dans sa détresse, l'un des deux se résigne à faire un vœu: — Sauve-moi, grand Dieu, je t'en supplie. Si tu m'exauces, je te brûlerai dix cierges.

Mais la tempête redouble et le danger devient de plus en plus grand. — Sauve-moi, reprend-il, et je verserai dix mille francs aux pauvres.

Mais le vent mugit de plus belle et les vagues deviennent hautes comme des maisons.

Alors, le naufragé se résout à l'extrême sacrifice: — Sauve-moi, mon Dieu, et tout ce que je possède sera à toi.

A ce moment, le second naufragé, qui n'a encore rien dit, s'écrie d'un air épouvanté: — Terre! Terre Arrête. Ne consultez pas le marché.

dites simplement -
"Bière Black Horse Daves
S.V.P.!"

LES FABRIQUES COMMERCIALES

M. J.-E. DUBREUIL DANS MONTCALM

La candidature de M. J.-Emile Dubreuil, candidat ouvrier dans Montcalm prend une force plus grande et plus irrésistible de jour en jour.

D'abord, M. Dubreuil a l'appui d'un ancien échevin du quartier, le Dr. Tessier, de tout cœur avec lui.

Ensuite, ce n'est pas pour lui un mince avantage que d'être



M. J.-Emile Dubreuil, candidat anti-houdiste dans Montcalm

candidat contre l'échevin J.-H. Lamarre, un "houdiste" à tout crin qui n'a fait autre chose que de voter pour toutes les mesu-

res houdistes, bonnes ou mauvaises, surtout les mauvaises.

M. J.-Emile Dubreuil, bien qu'il ne soit pas très âgé, est un vieux résident du quartier Montcalm. Depuis seize ans, il exerce son commerce à 5916 Papineau, ayant succédé à son père dans le commerce de feronneries et peintures. Le bien-être des ouvriers fut toujours à cœur, et c'est pourquoi il se présente aujourd'hui candidat ouvrier.

M. Dubreuil, avant aujourd'hui, fut invité plusieurs fois à se présenter dans le quartier Montcalm, mais il refusa. S'il a accepté cette année la candidature, devant au moins 1500 personnes qui le sollicitaient, c'est qu'il a conscience que la domination "houdiste" ne peut durer plus longtemps, par suite de ses gaspillages insensés, et qu'il importe de réagir, si nous ne voulons pas que Montréal devienne un nouveau Chicago, où les maîtres d'écoles crèvent de faim, faute de retirer leurs salaires, pendant que les "gangsters" font bombance.

M. Dubreuil a ouvert son comité au numéro 1815, Boulevard Rosemont, par téléphone CALUMET 2055. Il est avant tout le candidat des ouvriers et tout le monde est cordialement invité à son comité.

L'ETABLISSEMENT DES INDUSTRIES

M. Norris, vice-président de la M. L. H. & P. Cons., répond à certaines critiques sur le ralentissement que l'on observe.

Il y a eu des polémiques dans les journaux, récemment, à propos de l'établissement des industries dans le district de Montréal, dont on imputait le ralentissement au prix chargé par le M. L. H. and P. Co., pour son électricité. Interviewé à ce sujet, M. J.-A.-S. Norris, vice-président et administrateur général de la compagnie, a fait la déclaration suivante:

Seuls ceux qui connaissent réellement les faits devraient discuter le succès relatif obtenu par les diverses villes dans leurs tentatives pour attirer au Canada des entreprises industrielles.

Par exemple la comparaison du nombre des industries établies à Toronto et à Montréal, qu'on essayait de faire récemment, a amené la publication d'assertions propres à induire le public en erreur et qui ont été répétées avec les mêmes erreurs chaque fois.

Il faut d'abord reconnaître qu'aucune ville ne peut avoir le monopole des industries désireuses de s'établir au Canada. Les avantages que présente une section du pays peuvent être compensés par des conditions encore plus avantageuses pour le fabricant d'un produit donné.

La situation géographique est aussi un facteur dominant dans le choix d'un site industriel. Il est fort douteux qu'un manufacturier de l'est des Etats-Unis, à moins d'une raison particulière pour ce faire, désire s'établir dans l'ouest du Canada et vice versa.

Si donc au cours de la dernière année et demie il s'est établi à Montréal un plus grand nombre d'industries qu'ailleurs — et tel est le cas en dépit des assertions contraires — ce ne peut être qu'à cause des avantages évidents offerts aux industriels dans la métropole.

Quant à la déclaration fautive que Montréal a perdu des industries qui seraient allées s'installer à Toronto à cause de tarifs d'énergie électrique plus bas, tout le monde sait que Montréal bénéficie des tarifs d'électricité moyens les plus bas de tout le continent; en effet, on y paie en moyenne 1.393c. le KWH, taxes comprises, alors qu'à Toronto, où l'Hydro ne paie pas de taxes, le tarif moyen est de 1.570c. le KWH.

Mais il faut aussi se rappeler qu'après tout le coût de l'électricité n'est qu'un facteur minime du coût de production. Des treize industries types groupées par l'Electrical World, trois seulement avaient une dépense d'électricité excédant 2,75 pour cent de la valeur des ventes; le chiffre moyen était de 1,8 pour cent et dans trois cas, la dépense d'électricité n'excédait pas 0,5 pour cent.

La dépense d'énergie électrique de 95 pour cent des abonnés industriels de notre Compagnie, qui desservent une si grande variété d'entreprises, est moindre que les gages d'un seul chauffeur pour surveiller une bouilloire. Evidemment, les taxes, le loyer ou la valeur de l'immeuble, les moyens de transport, le coût de la main d'oeuvre, l'approvisionnement en matières premières et la proximité des marchés sont de plus importants facteurs pour la plupart des industries.

Peut-être le plus sûr index des progrès d'un centre est-il le taux d'augmentation de la population. Sans doute, dans notre siècle industrialisé, la population et l'activité industrielle doivent grandir de pair. Si les industries ne se multiplient pas, il est impossible que la population augmente; en d'autres termes, le nombre des habitants d'une ville est l'indice de sa richesse économique.

Les chiffres publiés par le Bureau des Statistiques du Dominion indiquent que durant la dernière décennie la population de Montréal et de ses banlieues a accusé une augmentation moyenne annuelle de 3,75 pour cent comparativement à une augmentation moyenne annuelle de 2,65 pour cent à Toronto, soit pour notre ville une augmentation durant ces dix ans de 52,27 pour cent plus élevée. Aucune autre cité au même stade de développement ne peut se vanter d'un taux de croissance aussi élevé que Montréal.

Quant aux divers rapports contradictoires publiés sur l'établissement des industries dans le district, je puis seulement dire que le service Industriel de Montréal Light Heat and Power Consolidated a, seul ou en collaboration avec d'autres institutions, contribué à l'établissement à Montréal de quarante-huit nouvelles industries d'avril 1930 à aujourd'hui; lesquelles entreprises emploient 1.867 personnes, fournissent leur subsistance à environ 9.000 personnes et utilisent 13.905 c. v. d'électricité.

De ces industries sept vinrent à Montréal d'Ontario; la Ritchie Cut

CEUX QUI VOULAIENT VENIR EN AIDE A SAINT-ETIENNE COMMENCENT A SINQUIETER, ET AVEC RAISON CAR RIEN NE MARCHE.

L'assemblée des créanciers et des faillis de la fabrique de Saint-Etienne, qui devait avoir lieu vendredi 18, a été remise au 23 mars.

Comme le 23 mars est le mercredi-saint, il y a tout lieu de croire que ladite assemblée sera remise aux grecques calendes, à moins que quelque créancier n'y mette ordre.

Plusieurs faux dévots du nord de la ville ont voulu faire de la politique avec cette affaire de Saint-Etienne, prétendant que tous ceux qui en parlaient étaient des libre-penseurs, des francs-maçons et quelque chose comme le diable en chair et en os.

Si l'échevin "Exproprio" Charbonneau a pu se faire élève grâce à la plus basse hypocrisie et à l'arborisation d'un sacré-cœur sur le revers de son gilet, il ne s'en s'agit pas qu'il en sera de même cette année.

La bénédiction des "pissotières" du régime houdiste, à laquelle avaient été convoqués plusieurs curés du nord sympathiques au régime, aurait été un symbole si ces prêtres avaient assisté, ce qu'ils se gardèrent bien de faire. Ils avaient été avertis!

Jamais on n'aurait pu deviner à quel degré de tartrufferie pouvaient descendre des gens en mal de réélection et de putréfaction.

A propos de cette histoire de fabriques, on se demande comment s'en tireront ceux qui doivent. Foule de billets promissaires ont été signés au nom des fabriques, et il paraît maintenant que ces billets ne valent pas le papier sur lequel ils ont été signés.

Rien d'étonnant que les porteurs de billets de fabriques s'empresent de les présenter, à l'échéance. D'autre part, voilà qui est susceptible d'amener bien des faillites de fabriques, si les fabriques étaient susceptibles de faire faillite.

On croit qu'une fabrique n'étant pas une corporation commerciale ne peut se prévaloir de la loi des faillites, laquelle du reste sera amendée d'ici quelques jours aux Communes, de façon à n'être pas une loi de félonie.

JOLIETTE DONNE L'EXEMPLE

JOLIETTE, 19. — Mgr Papineau, évêque de Joliette, a tenu à payer d'exemple. Il a décidé que l'administration diocésaine se déclarerait coupable des extravagances commises par deux ou trois fabriques, mais que ces fabriques, par contre, étaient commises au renflouement de leurs dettes avec le temps.

Mgr Papineau a demandé des délais aux porteurs de billets. Les obtiendra-t-il? La signature de tous ces nombreux billets-là est toute la question.

Stone Co., et la Service Station Equipment Co., de Toronto; et les compagnies Truseon Steel, Canada Wire and Cable Co., Bitumuls Limited, Dymet Limited, S.-H. Wood Co., venues d'autres régions de l'Ontario.

Deux de ces nouvelles industries viennent d'Angleterre, la Burroughs Welcome Co., et Bovill and Hood Canada Ltd. La compagnie des pipes Bonna vient de France; la Dresden Novelty d'Allemagne et la Sorrento Macaroni Co. d'Italie. On compte aussi une nouvelle venue originaire de Grande-Bretagne, la compagnie A.-G. Snowden Co.

Voici parmi les nouvelles industries venues ici des Etats-Unis, les firmes Richite Manufacturing Co., Autograph Toothbrush, Kimball Company, Standard Sample Card, Perkins Tissue Mills, Swiss Chocolate, Scutan Company, Fleischmann Company, Flintkote Roads, Polygraphic Registered, Dominion Wood Pipe Company, McBee Binder Company, Rockbestos Products, S.-T. Johnson Oil Burner, Silent Glow Oil Burner, Allied Arts Registered, White Motor Company, Canadian Hatters Supply Co., Geo. J. Meisel, O. M. Edwards Company, Dominion Blad Manufacturing Co., Minute Tapioca Co., McKesson and Robbins Co., Exide Battery Co., Campello Shank Co., Selby Shoe Company, Prolac Ltd., Ex-Lax Limited, Victor Hack-Saw Manufacturing Co., Bon-Ami Manufacturing Company, British American Oil Company et Coca-Cola Company. Il y a aussi la Morris Gold de la province de Québec et la Canadian Copper Refiners.

Il est à noter que Toronto a donné à Montréal un excellent exemple en établissant une Commission Industrielle au personnel nombreux laquelle coûte environ \$75.000 par année, dépense qui est défrayée par les autorités municipales de Toronto en coopération avec les entreprises particulières et les organisations telles que la Commission du Havre, le Board of Trade, le Chemin de Fer, et autres institutions intéressées au développement de Toronto.

A Montréal aussi, il pourrait y avoir semblable coopération étroite entre les autorités municipales et les têtes dirigeantes du monde des affaires. Si on donnait ici la même attention constante à ce sujet qu'on lui accorde à Toronto, on pourrait s'attendre en toute confiance à de bien plus grands succès dans l'établissement de nouvelles industries.

UNE CONNAISSANCE
— Il a failli m'écraser et il m'appelle imbécile.
— Tiens! il te connaît donc?

LE RAPPORT DE LA PREVOYANCE ACCUSE UN PROGRES REEL.

Les opérations de la Prévoyance durant le dernier exercice financier ont rapporté un profit de \$107.682. Le montant des primes écrites a augmenté de \$96.099. Les primes gagnées ont augmenté d'une somme totale de \$59.597. Le bénéfice net de l'année s'établit à \$15.761, sujet à l'impôt sur le revenu. Ce sont là quelques-unes des intéressantes précisions que présente le rapport annuel de la Prévoyance, soumis aux actionnaires au cours de l'assemblée annuelle.

L'Hon. P. R. Du Tremblay, Président, a fait ressortir combien ces résultats sont satisfaisants, si l'on tient compte de la situation difficile que nous traversons. Un montant important d'assurances de garantie patronale a été enlevé à la Compagnie par suite de la mise en vigueur de la nouvelle Loi de Compensation aux accidentés du travail. M. Du Tremblay fait remarquer que, malgré cela, la compagnie a su maintenir son chiffre d'affaires. Il espère qu'il y aura une amélioration marquée des affaires en 1932, mais croit cependant qu'il serait peu sage de se départir d'une politique de prudence et de saine économie.

Le rapport annuel, soumis par M. J. H. Pigeon, administrateur et directeur général de la compagnie, fait remarquer que l'augmentation du montant des primes écrites, soit \$96.099 n'est pas due uniquement à un accroissement réel de la production mais en partie au fait que la Compagnie a enregistré moins d'annulations de polices.

Les primes gagnées ont augmenté d'une somme totale de \$59.567. Le coût de commission a augmenté dans la proportion de \$105.432; cela est attribuable à deux facteurs; d'abord l'annulation de certains contrats de réassurances, puis de l'importante réduction intervenue dans les affaires de garantie patronale.

Les pertes en 1931 furent de \$33.389 supérieures à celles de 1930; cette augmentation a été générale à toutes les compagnies d'assurances.

La compagnie a maintenu son chiffre dans le département d'assurance-incendie et, là encore, l'expansion pour l'ensemble des compagnies américaines et canadiennes n'a pas été très bonne au cours de 1931.

Les valeurs en portefeuille n'ont pas échappé à l'actuelle dépréciation de tous les titres.

L'état des revenus et dépenses montre que les primes gagnées en 1931 ont été de \$1.038.196 et les intérêts, dividendes, loyers, etc., de \$93.525, ce qui a formé un total de \$1.131.722. Les dépenses ont inclus \$659.563 pour les dépenses d'administration; \$27.081 pour les commissions \$224.233 pour les dépenses d'administration; \$27.081 pour l'ajustement des obligations et actions, soit un total de \$1.115.960. L'année s'est donc soldée par un bénéfice net de \$15.761, sujet à l'impôt sur le revenu.

Le Conseil d'Administration a été réélu au complet; il se compose de l'Hon. M. P.-H. Du Tremblay, M. C.

LA COMEDIE HUMAINE PEUT ETRE AUSSI FORT TRAGIQUE

L'enlèvement du fils de Lindberg. — Le parapluie des convenances de M. Hoover. — Comment il faut se dévêtir pour entendre. — Le costume "Anatolien".

Peut-on imaginer quelque chose de plus odieux que l'enlèvement du fils Lindberg? C'est tout à fait révoltant, de penser qu'un innocent bébé rapé être ainsi brutalement arraché à ses parents pour servir de pion dans un jeu ténébreux dont le désir d'extorquer une rançon forme la base.

Mais ce pénible incident aura en au moins ceci de bon: c'est qu'il a réveillé l'opinion américaine. — depuis trop longtemps abruti par les millionnaires genre Ford et les pasteurs subventionnés par les "gangsters" pour prêcher la sacro-sainte-prohibition — à la sclérotisme des machinations de ravisseurs dont les exploits deviennent de plus en plus fréquents, de sorte que bientôt on ne dira plus les "nerveux" mais "bandits" de l'Oncle Sam en parlant des Yankees.

Les Américains qui n'avaient pas perdu la tête, depuis la guerre, en n'ayant pas la conviction qu'ils étaient en tout et partout les "first in the world", trouvent inadmissible que dans un pays civilisé où les services publics étaient à tout propos et même hors de propos cités comme des modèles d'organisation, de telles choses puissent se produire avec une telle facilité.

Dans la vieille Europe où, comme chacun sait, on est notablement retardaire, ces choses-là n'arrivaient que dans les romans. Il est juste de dire, cependant, que ces bonnes habitudes semblent faire tache d'huile. L'autre jour, en plein midi, en plein cœur de Paris, une banque a été cambriolée selon une méthode devenue courante à New-York et à Chicago. C'est ce qu'on appelle "le rapprochement des peuples".

LE PARAPLUIE DE M. HOOVER

On parle et chuchote beaucoup dans les milieux officiels de Washington. C'est ainsi que le bruit circule actuellement que le président se serait acheté, il y a quelques jours, un nouvel imperméable et un parapluie de dimensions spéciales. Vous croyez sans doute que M. Hoover, en homme prévoyant, a fait ces achats parce que, croyant au proverbe américain qui dit que "lorsque mars entre comme un agneau, il sort comme un lion", il devait se prémunir contre les giboules d'un avril pluvieux. Vous faites

L., président; L'Hon. Sénateur N.-A. Belcourt, M.M. Maxime Raymond, Henri Geoffrin, A.-J. Major, J.-H. Rainville, R.-O. Sweeney, J.-H. Pigeon, directeur général, et Edmond Courtois, secrétaire-trésorier.

fausse route. M. Hoover — on prétend même qu'il songerait à se procurer un costume de scaphandrier — a voulu se mettre en état de défense contre la vague "humide" qui a déjà pénétré au Congrès et qui se transformera prochainement en un déluge. Il vaut mieux, pense M. Hoover, être préparé pour cette averse; au cas où il serait "humidifié jusqu'aux os", il pourra se consoler en pensant qu'il a opposé jusqu'à la fin une belle résistance, dont ses admirateurs méthodistes ne peuvent manquer de le féliciter. Ce sera peut-être la fin de la "noble expérience", dont le but, à notre avis, a été tout ce que l'on voudra, sauf noble.

L'ACOUSTIQUE IDEALE

On dit souvent d'un homme — ou d'une femme — qui s'affuble de vêtements de couleur voyante, ou à ramages par trop marqués, qu'il est habillé de façon "criarde". Or, ce mot qui éveille en nous l'idée de bruit, ne serait pas tout à fait à sa place, paraît-il, en l'occurrence. D'après les recherches auxquelles se sont livrés certains savants, recherches qui sont destinées à avoir un "retentissement" spécial, ce ne serait pas la couleur, mais bien la quantité plus ou moins grande qui ferait les vêtements "criards".

On a découvert que les vêtements donnent lieu à certains phénomènes acoustiques tout à fait inattendus. Ainsi, dans une salle de concert, si les auditeurs portent en majorité des pardessus d'hiver, le son se trouve en grande partie absorbé ou dilués. Par contre, s'il y a, dans l'auditoire, une majorité de femmes en toilettes légères et décolletées, les vagues sonores se déroulent avec toute leur force et leur puissance. La couleur des vêtements n'a, paraît-il, aucune espèce d'effet, de sorte que, pour être "criards", les vêtements doivent être, avant tout, réduits à leur plus simple expression, sinon totalement absents, se qui est la condition idéale pour que les bruits se répandent sans obstacle.

X. Y. Z.

UNE DEFINITION DE L'ART

Panni Istrati vient de faire, à l'Union culturelle autrichienne de Vienne une conférence au cours de laquelle l'écrivain développa cette thèse:

"L'art ne doit servir, en premier et en dernier lieu, qu'à alléger les souffrances de l'humanité. Il n'est pas un but, mais un moyen. L'artiste doit entraîner l'humanité matérialiste et égoïste vers l'esthétique, vers l'amour".

M. PAPINEAU DANS VILLERAY

M. J.-A.-L. Papineau, candidat à l'échevinage dans le quartier Villeray, a ouvert son comité au no 7578 rue Saint-Hubert. Il tiendra une grande assemblée mardi soir, jour de la mise en nomination, à la salle de l'Ecole Villeray, coin Villeray et Boyer.

DANS BOURGET



M. J.-A. Arcand, candidat anti houdiste contre l'échevin Ricard, qui ne se représentera probablement point.

çais, les coeurs étant donnés dans cette langue.

Les bourses seront renouvelées d'une année à l'autre pourvu qu'à la fin de chaque terme l'élève ait conservé une moyenne lui permettant de suivre le cours de l'année suivante. Au cas où l'étudiant bénéficiant d'une bourse serait obligé d'interrompre son cours pour une année ou plus, il devra, à la fin du terme, en donner avis à la Compagnie du Chemin de fer et au directeur de l'Ecole, afin que la bourse soit offerte à d'autres candidats.

Les demandes de certificats permettant de prendre part aux examens de concours doivent être faites à M. F. J. Curtiss, Staff Registrar and Secretary, Pension Dept., Gare Windsor, Montréal. Copies des programmes d'études peuvent être obtenues des directeurs des deux institutions plus haut mentionnées.

PETITE HISTOIRE HINDOUE

La "Koelnische Zeitung" raconte qu'un journaliste allemand eut l'occasion de s'entretenir avec la célèbre poétesse hindoue, Naidu, la Jeanne d'Arc de l'Inde. Au cours de la conversation, le journaliste lui fit observer que l'Angleterre avait eu dans certains cas une action bienfaisante.

— Par exemple? s'écria Naidu.
— Non, monsieur, mais parvenus à abolir presque complètement la tradition barbare de l'immolation des veuves?

— Sans doute... Ma grand'mère était une femme extraordinaire et quand mourut son mari elle était encore toute jeune. Pourtant, elle ne voulut pas lui survivre et elle se fit brûler. Ma mère en a fait tout autant...

— Par conséquent, si je vous comprends bien, vous aussi, le jour de la mort de votre mari, vous...
— Oh! moi, répliqua en souriant la poétesse, ce n'est pas la même chose. J'ai divorcé selon la loi anglaise...

PETITES ECONOMIES

Un avarre, pris d'une rage de dents intolérable, va chez le dentiste et, avant de s'asseoir dans le fauteuil, s'enquiert des prix.

— Deux shillings pour arracher une dent avec cocaïnisation, dit l'homme de l'art.

— Et sans cocaïnisation?
— Un shilling.
— Et la cocaïnisation seule?
— Un shilling aussi.
— Alors, faites-moi une cocaïnisation.

Sourire du dentiste.

— Mais cela va vous calmer tout au plus pendant une heure. Ce qu'il faut, c'est vous arracher votre dent.

— Je sais bien, répond l'avare, mais, quand vous m'aurez cocaïnisé, je vous demanderai de me prêter votre davier l'espace de dix minutes.

BOURSES D'ETUDES OFFERTES PAR LE C.P.R.

Le Pacifique Canadien vient de publier sous la signature de son premier vice-président, M. Grant Hall, une circulaire comportant tous les détails au sujet de l'octroi de bourses d'études aux employés mineurs ou fils d'employés pour admission à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

La bourse de l'Ecole Polytechnique, comprenant cinq années d'enseignement dans le cours de génie civil, sera allouée par voie de concours aux apprentis et autres employés permanents de la Compagnie ayant moins de 21 ans et aux fils mineurs d'employés.

L'examen de concours, qui sera en même temps l'examen d'entrée à l'Ecole Polytechnique, aura lieu le 28 septembre. La bourse sera attribuée au candidat qui aura obtenu la plus haute moyenne.

Une autre bourse pour un cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est aussi offerte à la même catégorie d'employés ou fils d'employés. Cette bourse, pour un cours de 3 ans, est offerte aux candidats âgés de pas plus de 23 ans possédant un baccalauréat es arts ou à ceux qui ne détendant aucun diplôme, subissent avec succès l'examen d'admission. Elle est aussi offerte pour un cours de 4 ans aux candidats âgés de pas plus de 22 ans possédant un baccalauréat es sciences ou es lettres ou l'équivalent, ou à ceux qui, ne détendant aucun diplôme, subissent avec succès l'examen d'admission.

Les examens pour cette bourse auront lieu dans la première semaine de septembre et la bourse sera accordée au candidat obtenant la plus forte moyenne.

Les aspirants à ces bourses doivent comprendre et parler le fran-



Un bon combustible vous faisant économiser \$4.00 par tonne et brûler moins de tonnes par année

Chez votre fournisseur ou de LaSalle Coke Company